



CENT PAIRES DE SOULIERS POUR NOS SOLDATS DE L'AN II

La Convention a décidé, début 93, la levée en masse de 300 000 hommes, célibataires ou veufs de 18 à 35 ans. Certains plus jeunes, à l'image du petit tambour villeréalais, Thomas Joux. Mais cet enrôlement massif, par désignation ou tirage au sort, suscita aussi dans nos campagnes des réactions de mécontentement et de résistance alors que les engagés de 1792, une fois l'ennemi repoussé hors de nos frontières, voulaient quitter les rangs et rentrer chez eux. Cette décision renforça les armées de la République de façon considérable ; dix mois plus tard, elles comptaient plus de 800 000 hommes, mais il s'agissait d'une armée hétéroclite ; mal formée et mal équipée, malgré le soutien populaire montant du pays dans l'élan d'exaltation qui accompagna ce grand mouvement de libération. Ce fut le cas à Villeréal et alentour...



20 juin 1792 – On formait à Agen le 1^{er} bataillon de Lot-et-Garonne à l'armée de Sambre-et-Meuse – celui de notre petit tambour. Fort de 800 hommes, le contingent était au complet. Mais, avec la levée en masse de 1793, « *Les recrues ne seront pas tous armés et équipés* » écrit le rapporteur car « *il y a une infinité de communes qui n'ont ni souliers, ni bas, ni chemises.* » Les fusils n'ont pas tous la même longueur, ne sont pas d'un calibre de guerre et sont dépourvus de baïonnette .

Le manque de pain menace et, avec lui, le risque d'émeute. Deux recrues de **Gavaudun** « *qui se font venir du mal aux jambes par le moyen d'une herbe* » tentent d'échapper à l'appel, mais sont conduits à **Monflanquin** par les gendarmes. Des municipalités montrent de la mauvaise volonté. À **Lauzun**, les commissaires-recruteurs se plaignent des « *manœuvres malveillantes du maire* » mais surtout « *du mauvais état des routes qui fait qu'on n'arrive qu'en bravant mille dangers et en exposant sa vie à chaque pas.* »

Des volontaires s'insurgent et « *disent d'une manière incendiaire qu'ils ne veulent point partir* » si bien que plusieurs villages veulent se débarrasser des recrues qui y sont cantonnées car « *elles commettent des excès.* »

La plupart des volontaires réclament d'être payés et, la veille du départ le 25 avril, « *exigent vingt sous par jour.* » Craignant que la mauvaise conduite des 18 volontaires de **Fumel** « *ne débauche les autres* » et « *bien qu'ils soient sans habit* », on les fait partir pour Agen avec les 48 de Monflanquin.

Ce district dont Villeréal fait partie doit fournir 350 hommes. Plusieurs communes envoient plus qu'il ne leur était demandé. Mais, « *sur 93 recrues, au lieu de 61, la moitié n'a pas la taille requise.* » Ainsi, **Born** a fourni 21 soldats au lieu des 16 requis ; huit sont trop petits... On les enverra dans la marine ! Les recruteurs notent « *la honte éprouvée par ces jeunes paysans lors de la visite par le chirurgien.* »

À **Born** mais aussi à **St-Eutrope**, à **Doudrac**, à **Mazières**, à **Montaut**, à **Naresse**, à **Parranquet**, à **Rives**, à **St-Martin**, à **Tourliac** et à **Villeréal**, on délibère pour mobiliser et équiper 200 recrues pour l'armée du Var. Le 12 mai, on fait les comptes : « *Il manque 46 culottes, presque autant de chapeaux, de brosses, peignes, bonnets, tire-boutons et sacs de peau, tire-balles, tourne-vis et pierres à feu.* »

Les Villeréalais font savoir qu'ils se sont fortement mobilisés...

Villeréal le 6 mars 1793, An II de la République.

Citoyen Président,

La société des Amis de la liberté et de la fraternité séant à Villeréal, vient d'expédier par la messagerie de Bergerac, district de la Dordogne, cent paires de souliers de bonne qualité. Notre canton se félicite d'avoir près de deux cents volontaires sur les frontières;

cependant nous avons cru qu'il était plus digne de l'esprit républicain qui nous anime, d'adresser ces souliers au citoyen ministre de la guerre pour les distribuer à ceux qui sont les plus exposés.

Vous avez décrété la République une et indivisible, il n'y a plus de prédilection : les Français sont tous frères.

Les membres composant la société des amis de la liberté et de l'égalité.

Signé, FUGE, faisant les fonctions de président;
MURAT, secrétaire;
LAFON, secrétaire.

